

## CCPQ

Rue A. Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**3. CONSTRUCTION**

**3.3. PARACHEVEMENT DU BATIMENT**

**OUVRIER / OUVRIERE EN PEINTURE DU BATIMENT**

### **PROFIL DE FORMATION** (Spécifique Art. 45/47)

PQ ayant généré le PF : Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment

Accord du Conseil Général

Le 18 novembre 2004

## LE METIER

L'ouvrier / l'ouvrière en peinture du bâtiment est chargé(e) des travaux de peinture dans les bâtiments, depuis la préparation des supports jusqu'à la  finition des surfaces la plus parfaite possible. Les techniques de base sont principalement manuelles, mais l'usage de base du pistolet fait aussi partie de sa formation.

L'ouvrier / l'ouvrière en peinture du bâtiment est également préparé(e) à la pose de base des revêtements souples pour sols et à la pose de revêtements muraux, mais sa réelle spécialité concerne la peinture proprement dite. D'autres travaux spécifiques seront davantage approchés au fil des années de pratique du métier.

Le plus souvent, l'ouvrier / l'ouvrière en peinture du bâtiment passe sur chantier après tous les autres corps de métier. Il (elle) doit travailler avec le plus grand soin !

L'emploi s'exerce en équipe, sous les consignes et le suivi du responsable du chantier (technicien du bâtiment, spécialiste en peinture, architecte...)

Le métier implique enfin de respecter strictement les règles de sécurité et les prescriptions en matière de hygiène et de la protection de l'environnement..

## INFORMATIONS RELATIVES A L'UTILISATION DES PROFILS DE QUALIFICATION ET DE FORMATION

Le **Profil de Qualification (PQ)** est, pour un métier donné, le référentiel qui décrit les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise (*décret « Missions »*). Ce document commun aux différents réseaux et opérateurs de formation est rédigé en se référant à des experts du monde du travail qui indiquent aux formateurs les compétences requises après un certain nombre d'années d'expérience dans l'entreprise.

Le **Profil de Formation (PF)** est, pour un métier donné, le référentiel qui présente de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention du certificat de qualification (*décret « Missions »*). C'est un cahier des charges commun aux concepteurs de programmes et un contrat explicite entre le monde de la formation et le monde de l'entreprise. Les compétences peuvent s'acquérir tant sur chantier qu'en atelier.

La **structure d'un profil** comprend :

- **des fonctions** dont chacune est un ensemble de tâches qui concourent, au sein d'une même activité productive, à assurer un résultat. Dans le cadre de l'analyse du travail, le concept de fonction est étroitement lié au *poste de travail* et au *métier* ;
- **des activités** dont chacune est une opération par laquelle un travailleur réalise quelque chose de l'activité de production. Une activité est un ensemble de gestes professionnels concourant à la réalisation d'une partie identifiable d'une fonction ;
- **des compétences** dont chacune peut être définie comme une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches (*décret « Missions »*).

**PQ**

|           |           |             |
|-----------|-----------|-------------|
| Fonctions | Activités | Compétences |
|           |           |             |

**PF**

|             |             |                             |             |
|-------------|-------------|-----------------------------|-------------|
| Fonction n° |             |                             |             |
| Activités   | Compétences | Classements des compétences | Indicateurs |
|             |             |                             |             |

### Classement des compétences :

- les Compétences à Maîtriser (notées **CM**) sont à maîtriser au terme de la formation relative au profil.
- les Compétences à Exercer (notées **CE**) sont des compétences qui devraient être exercées pendant la formation mais dont la maîtrise ne doit pas être certifiée au terme de la formation relative au profil. Celles-ci peuvent être classées de deux façons différentes :
  - **CEF** quand elles sont à acquérir lors d'une ou de plusieurs Formations ultérieures,
  - **CEP** quand elles sont à acquérir dans le cadre d'activités Professionnelles.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Nous remercions aussi tout particulièrement les services de la Confédération de la Construction Wallonne pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à la construction du document.

Le président de la commission consultative

Nathalie BERGERET

Les chargés de mission

Benoît DEBATTY

Francis OTTE

## TABLE DES MATIERES

|            |  |         |
|------------|--|---------|
| Fonction 1 | Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement. | page 6  |
| Fonction 2 | Participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier.                   | page 8  |
| Fonction 3 | Effectuer des travaux de peinture manuellement ou au pistolet.                   | page 9  |
| Fonction 4 | Effectuer des travaux de pose de revêtements souples de sol.                     | page 14 |
| Fonction 5 | Poser des revêtements muraux.  | page 17 |
| Fonction 6 | Exécuter des travaux de décoration et de restauration.                           | page 19 |
| Fonction 7 | Poser des vitrages et des miroirs décoratifs.                                    | page 22 |
| Fonction 8 | Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.                    | page 24 |

**Fonction 1 : Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ   | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES.  | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES   |
|--|---|-------------|---|
| 1.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail. | 1.1.1 Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. | CM          | L'apprenant(e) respecte les consignes reçues relatives aux éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risques et zones dangereuses). |
|  | 1.1.2 <i>Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.</i>   | CEF<br>CEP  |   |
|  | 1.1.3 Identifier les situations potentiellement dangereuses.  | CM          | L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes.   |
|  | 1.1.4 Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).   | CM          | L'apprenant(e) respecte le port des vêtements réglementaires appropriés au travail.   |
|  | 1.1.5 Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).  | CM          | L'apprenant(e) respecte les règles relatives au permis de feu.  |
| 1.2 Appliquer les règles d'ergonomie.  | 1.2.1 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle), manuellement et avec du matériel simple.   | CM          | L'apprenant(e) adopte les positions ergonomiques adéquates pour les différentes opérations de travail et pour la manipulation des charges pondéreuses.  |

|   |   |            |  |
|---|---|------------|--|
| 1.3 Utiliser le matériel et les équipements.                    | 1.3.1 Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession.  | CM         | L'apprenant(e) applique en toute sécurité les consignes réglementaires reçues relatives à l'utilisation de l'énergie électrique au sujet de l'éclairage, de la force motrice, de l'outillage fixe et mobile... |
|   | 1.3.2 Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques, de manière appropriée, et veiller à leur bon état de fonctionnalité.                                | CM         |  |
|   | 1.3.3 Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur.   | CM         | L'apprenant(e) utilise le matériel en respectant les consignes reçues.   |
|   | 1.3.4 <i>Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles...</i>                                       | CEF<br>CEP |  |
|   | 1.3.5 Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.  | CM         |  |
| 1.4 Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel. | 1.4.1 Manipuler et utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage, dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées. | CM         | L'apprenant(e) différencie les produits dangereux par décryptage des pictogrammes. Il manipule et utilise les produits, avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.                    |
|   | 1.4.2 Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables, dans le respect des législations et des réglementations en vigueur, et en assurer la protection.                         | CM         | L'apprenant(e) différencie les produits dangereux par décryptage des pictogrammes. Il stocke les produits avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.                                  |
| 1.5 Trier et évacuer les déchets et les résidus.                | 1.5.1 Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.                 | CM         | L'apprenant(e) trie et stocke les déchets avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.  |
|   | 1.5.2 <i>Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés, dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</i>                        | CEF<br>CEP |  |

**Fonction 2 : Participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ   | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES.               | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|--|--|-------------|---|
| 2.1 Installer les clôtures et assurer la signalisation, notamment au niveau de la voirie, selon les règles en vigueur. | 2.1.1 <i>Respecter les consignes et directives.</i>            | CEF<br>CEP  |   |
| 2.2 Participer à la mise en œuvre des branchements et des raccordements d'exploitation du chantier.                    | 2.2.1 <i>Participer à l'organisation pratique du chantier.</i> | CEF<br>CEP  |   |



**Fonction 3 : Effectuer des travaux de peinture manuellement ou au pistolet.**

**Remarque :** cette fonction concerne la mise en peinture de tous les subjectiles extérieurs ou intérieurs possibles, tels que murs, plafonds, menuiseries...

| ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ   | COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES  | CLAS.      | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES   |
|---|--|------------|---|
| 3.1 Installer son poste de travail, et monter les échafaudages et les échelles. | 3.1.1 <i>Reconnaître les matériaux tels que :<br/>détergents, décapants, colles, siccatifs,<br/>colorants, pigments solubles dans l'eau,<br/>huiles,<br/>peintures, lasures, vernis,<br/>résines, liants, solvants et diluants,<br/>papiers, métal en feuilles, fibres,<br/>matériaux résistants au feu et ininflammables.</i> | CEF<br>CEP |   |
|   | 3.1.2 Assurer la protection des éléments existants : sols, vitrages, appareils électriques, appareils de chauffage, meubles.<br><br>Prendre des mesures de protection de l'environnement de travail en général.  | CM         | L'apprenant(e) pose les protections sur les éléments existants, en respectant les consignes reçues.   |
|   | 3.1.3 Appliquer les règles de sécurité en électricité.<br>Enlever et replacer les caches décoratifs, des interrupteurs, des prises électriques et les armatures des appareils d'éclairage.<br><br>Savoir mettre les circuits concernés hors tension.   | CM         | L'apprenant(e) démonte et remonte les caches décoratifs et les armatures avec soin, en prenant l'outillage et les mesures de sécurité adéquats. |
|   | 3.1.4 Préparer les outils, les machines et les moyens de protection.   | CM         | L'apprenant(e) prépare le matériel et les matériaux, en respectant les consignes reçues.  |

|   |  |            |  |
|---|--|------------|--|
|   | Préparer les matériaux tels que détergents, décapants, peintures.  |            | respectant les consignes reçues.   |
|   | 3.1.5 Assembler les échafaudages pour murs et plafonds suivant les normes et réglementations en vigueur.   | CM         | Dans des locaux de faible hauteur sous plafond (moins de 4,5 m), la manipulation, les montages des échelles et échafaudages fixes ou roulants sont réalisés en respectant les consignes reçues.  |
|   | 3.1.6 <i>Assembler les échafaudages pour cages d'escaliers, locaux de grande hauteur, façade, corniche....</i>   | CEP        |  |
| 3.2 Préparer, traiter les subjectiles divers. | 3.2.1 <i>Etablir la méthode de travail en fonction de l'état des surfaces à traiter et de la finition attendue.</i>  | CEF<br>CEP |  |
|   | 3.2.2 Appliquer les techniques de préparation des subjectiles neufs et anciens, dégradés ou non, telles que :<br>lessiver, décaper, égrener, dépoussiérer, rincer, poncer, dépolir, dérocher, dégraisser, détapisser, racler, gratter. | CM         | Les différentes techniques de préparation des subjectiles sont correctement mises en œuvres dans le respect des consignes reçues.<br>Les outils appropriés sont choisis judicieusement et les gestes professionnels sont maîtrisés.  |
|   | 3.2.3 Assurer, sur surfaces planes, les petites réparations de plafonnage et de cimentage.   | CM         | L'apprenant(e)<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• choisit l'outil approprié ;</li> <li>• met en œuvre suivant les techniques professionnelles les produits adaptés pour des petites réparations.</li> </ul>   |
|   | 3.2.4 Appliquer les techniques de la pose d'un voile de verre.   | CM         | L'apprenant(e) :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• réalise un découpage précis, un collage uniforme et complet, une mise d'aplomb au moyen des instruments adéquats (niveau, fil à plomb) ;</li> <li>• applique le voile en éliminant l'air, en assurant un</li> </ul> |

|  |   |            |   |
|--|---|------------|---|
|  |   |            | jointoiement correct des lés.   |
|  | 3.2.5 Appliquer les techniques d'enduisage :<br>enduisage en recherche, garnissage, ratissage,<br>enduisage simple, repassé ;<br>au couteau et à la brosse. | CM         | L'apprenant(e) :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• sélectionne l'outil adapté,</li> <li>• applique l'enduit de manière uniforme.</li> </ul>   |
|  | 3.2.6 <i>Maîtriser les techniques de pose de moulures<br/>(bois, polystyrène, moulure en plâtre...)</i>   | CEF<br>CEP |   |
| 3.3 Préparer la peinture.  | 3.3.1 <i>Appliquer les principes théoriques liés à<br/>l'harmonie des couleurs.</i>   | CEF<br>CEP |   |
|  | 3.3.2 Préparer les peintures de fond et de finition.  | CM         | L'apprenant(e) prépare la peinture en respectant les<br>consignes reçues.   |
| 3.4 Peindre et vernir, au moyen des<br>instruments : pinceaux, brosses,<br>rouleaux... | 3.4.1 Appliquer les couches de fond et de finition.   | CM         | L'apprenant(e) :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• sélectionne les outils adéquats ;</li> <li>• assure un dépolissage, entre chaque couche,<br/>approprié à l'état de surface exigé ;</li> <li>• respecte les temps de séchage et de recouvrement<br/>appropriés au type de peinture ;</li> <li>• obtient une finition appropriée aux exigences<br/>demandées.</li> </ul> |
|  | 3.4.2 Utiliser avec dextérité les outils de peinture.   | CM         | L'apprenant(e) :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• applique les produits de manière uniforme ;</li> <li>• réalise un réchampissage (découpage) précis des<br/>couleurs.</li> </ul>  |
|  | 3.4.3 <i>Réaliser des peintures spéciales : armées,<br/>structurées, multicolores ...</i>   | CEF<br>CEP |   |

|     |   |  |            |  |
|-----|---|--|------------|--|
|     |   | <i>Maîtriser les techniques de mise en œuvre telles que peinture à relief, antifeu, antigraffiti, sur fibre de verre...</i>  |            |  |
| 3.5 | Peindre et vernir, sur petites surfaces, au moyen d'un pistolet électrique. | 3.5.1 Appliquer les couches de fond et de finition.  | CM         | L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• assure un dépolissage entre couche approprié à l'état de surface exigé ;</li> <li>• respecte les temps de séchage et de recouvrement appropriés au type de peinture ;</li> <li>• obtient une finition appropriée aux exigences demandées.</li> </ul> |
|     |   | 3.5.2 Mélanger les produits pour le pistolage.<br>Mettre en œuvre des règles de dilution appropriées.  | CM         | L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.  |
|     |   | 3.5.3 <i>Régler le fonctionnement du pistolet par essais (pression et débit).<br/>Sélectionner, monter et régler le gicleur.<br/>Détecer des problèmes de non fonctionnement de l'équipement.</i>  | CEF<br>CEP |  |
|     |   | 3.5.4 Assurer une application uniforme de la peinture ou du vernis selon la méthode de travail.  | CM         | L'apprenant(e) peint de manière uniforme et respecte l'épaisseur de la couche de peinture.   |
|     |   | 3.5.5 Utiliser les protections spécifiques pour le travail avec pistolet.<br>Porter des vêtements de protection.<br>Protéger par un équipement adapté, les mains, les yeux et les voies respiratoires, les oreilles.<br>Assurer la ventilation des locaux. | CM         | L'apprenant(e) applique correctement les consignes reçues relatives aux prescriptions spécifiques de sécurité, d'hygiène et d'environnement lors de la mise en œuvre de matières sous pression.  |

|     |   |  |     |   |
|-----|---|--|-----|---|
| 3.6 | Assurer le nettoyage de l'outillage et la remise en état du chantier. | <p>3.6.1 Respecter le règlement en vigueur sur la protection de l'environnement.</p> <p>Ranger les produits de peinture suivant leur nature (produits nocifs, inflammables...)</p> <p>Assurer le stockage et l'évacuation des déchets et résidus dans le respect de ces réglementations.</p> | CM  | L'apprenant(e) range, stocke et évacue les déchets en respectant les consignes reçues relatives aux réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.   |
|     |   | <p>3.6.2 Démontez les échafaudages pour murs et plafonds suivant les normes et réglementations en vigueur.</p> <p>Ranger les échafaudages (nettoyer, transporter, ranger).</p>   | CM  | L'apprenant(e) démonte les échelles et les échafaudages (pour locaux de faible hauteur, de moins de 4.5m) fixes ou roulants, en respectant les consignes reçues.  |
|     |   | <p>3.6.3 <i>Démontez les échafaudages des cages d'escaliers, locaux de grande hauteur, façade, corniche...</i></p>   | CEP |   |
|     |   | <p>3.6.4 Entretien des outils et machines au moyen des techniques adéquates de nettoyage.</p> <p>Respecter les réglementations sur l'environnement.</p>  | CM  | L'apprenant(e) effectue, aux moments opportuns, le nettoyage des machines et la maintenance appropriée des outils pour conserver leur parfaite fonctionnalité, en appliquant les consignes reçues relatives aux réglementations en matière d'environnement. |
|     |   | <p>3.6.5 Remettre le chantier en état.</p> <p>Nettoyer soigneusement le lieu de travail lorsqu'on le quitte et mettre en place le mobilier et l'appareillage électrique préalablement démonté.</p>   | CM  | <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• remet les lieux de travail en état impeccable de propreté et de rangement ;</li> <li>• remonte l'appareillage en assurant la fonctionnalité initiale.</li> </ul>                           |

**Fonction 4 : Effectuer des travaux de pose de revêtements souples de sol.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ      | COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES  | CLAS. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES  |
|------------------------------------|--|-------|--|
| 4.1 Installer le poste de travail. | 4.1.1 S'informer sur le type de revêtement à poser.  | CM    | L'apprenant(e) consulte son responsable.   |
|                                    | 4.1.2 Assurer la protection des éléments existants : appareils électriques, appareils de chauffage, meubles...<br>Déplacer le mobilier et les objets qui ne sont pas fixés, détacher les objets fixés interférant avec le travail et les éloigner. | CM    | La protection des mobiliers, des objets est assurée correctement et sans dégradation, en utilisant les moyens appropriés et en respectant les consignes reçues.  |
|                                    | 4.1.3 Préparer les outils, les machines et les moyens de protection adéquats.<br>Prévoir les protections pour les mains, les genoux et les pieds.<br>Porter des vêtements de travail appropriés.   | CM    | L'apprenant(e) prépare les outils, les machines et les moyens de protection nécessaires en respectant les consignes reçues.  |
|                                    | 4.1.4 Entreposer soigneusement les revêtements et les produits divers dans le respect des recommandations du fabricant.  | CM    | L'apprenant(e) entrepose les matériaux et les matériels en respectant les consignes reçues.  |
| 4.2 Préparer des supports.         | 4.2.1 Déposer les anciens revêtements (manuellement, chimiquement et mécaniquement).<br>Déposer si nécessaire les portes, les plinthes et accessoires divers.  | CM    | La procédure prévue de dépôt de l'ancien revêtement, ainsi que de tous les éléments encombrant le chantier, est appliquée correctement.<br>L'outillage et les produits nécessaires sont choisis et utilisés de manière appropriée, selon les consignes reçues. |

|     |                        |   |   |  |  |
|-----|------------------------|---|---|--|--|
|     | 4.2.2                  | Appliquer les couches d'accrochages ou autres :<br>traitement d'isolation contre l'humidité, couche d'impression, d'imprégnation ou d'adhérence.  | CM  | L'apprenant(e) applique les produits en respectant les consignes reçues. |  |
|     | 4.2.3                  | <i>Réparer les supports anciens abîmés et préparer les supports neufs : ponçage, dépoussiérage, ragréage et égalisation.<br/>Egaliser jusqu'à l'obtention d'une surface plane.<br/>Poncer la surface.</i> | CEF<br>CEP  |  |  |
| 4.3 | Réaliser l'isolation.  | 4.3.1   | Poser les isolants thermiques et acoustiques pour sols.   | CM   | L'apprenant(e) pose l'isolation prévue.  |
| 4.4 | Poser les revêtements. | 4.4.1   | Dérouler, ajuster et découper les éléments d'application.<br>Couper avec précision aux ciseaux ou au cutter.  | CM   | L'apprenant(e) découpe soigneusement le revêtement aux dimensions souhaitées, en respectant le sens de pose et les consignes reçues.                   |
|     |                        | 4.4.2   | Mettre en œuvre les colles ou autres produits de fixation.<br>Utiliser éventuellement des bandes adhésives double face.   | CM   | L'apprenant(e) place le revêtement avec précision (pose libre ou collé uniformément sur le sol, ou fixé correctement au moyen de bandes d'accrochage). |
|     |                        | 4.4.3   | Utiliser avec dextérité les outils du poseur tels que spatules dentées, plâtres, outillage de coupe, traceur, rouleau...  | CM   | L'apprenant(e) utilise les outils avec les gestes professionnels adéquats.   |
|     |                        | 4.4.4   | <i>Assurer des assemblages précis.<br/>Fraisier et souder les joints entre différents lés au moyen de l'outillage électrique ou à la main.<br/>Régler l'outillage électrique.</i> | CEF<br>CEP   |  |

|  |  |   |    |   |
|--|--|---|----|---|
|  |  | 4.4.5 Poser et ajuster les accessoires de finition tels que : plinthes, entre porte, arrêt de porte, nez de marche... | CM | L'apprenant(e) place les accessoires couramment utilisés pour la finition et utilise correctement les outils appropriés, selon les consignes reçues.  |
| 4.5 Remettre le chantier et le matériel en état. | 4.5.1 Nettoyer et remettre son chantier en état.<br>Enlever les décombres et les trier selon la réglementation de vigueur.<br>Remettre le mobilier et les objets à fixer en place. |   | CM | La remise en ordre est réalisée soigneusement en veillant à l'intégrité du mobilier, des objets et du recouvrement posé.<br><br>Les déchets et résidus sont traités et éliminés dans le respect des consignes reçues relatives aux réglementations en vigueur en matière d'environnement. |
|  | 4.5.2 Assurer la maintenance du matériel.  |   | CM | L'apprenant(e) nettoie soigneusement l'outillage aux moments prévus et vérifie la fonctionnalité de celui-ci.   |



**Fonction 5 : Poser des revêtements muraux.**

**Remarque :** cette fonction fait appel aux mêmes activités et compétences respectives de préparation et de remise en état du chantier présentées dans la fonction 3 : " Effectuer des travaux de peinture ". On ne retiendra ici que les éléments spécifiques et donc complémentaires pour décrire la pose de revêtements muraux.

| ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ  | COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES   | CLAS. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES   |
|--------------------------------|---|-------|---|
| 5.1 Préparer le travail.       | 5.1.1 Appliquer la technique de pose adaptée au type de revêtement (au mur et au plafond).  | CM    | L'apprenant(e) organise rationnellement le mode de pose en fonction des angles rentrants, et sortants, la présence des portes, cheminées, conduits et tuyauteries divers, interrupteurs et prises électriques...  |
|                                | 5.1.2 Préparer la colle.<br>Mélanger, conserver la colle conformément aux prescriptions.  | CM    | Les instructions reçues sont respectées.<br>Le mélange est homogène.  |
|                                | 5.1.3 Tracer l'aplomb et le niveau.   | CM    | Les instruments appropriés sont utilisés correctement.<br>Le tracé est précis.  |
| 5.2 Poser un revêtement mural. | 5.2.1 Appliquer la méthode de travail relative à la technique de pose retenue :<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- débiter, encoller et plier les lés sur la table et/ou encoller le subjectile ;</li> <li>- afficher les lés ;</li> <li>- araser les lés ;</li> <li>- maroufler à la brosse, au rouleau ou à la palette selon le revêtement.</li> </ul> | CM    | Les unités de matériaux sont mesurées et découpées avec précision.<br><br>Les lés sont couverts de colle de manière égale et complète. Le temps d'imprégnation est respecté.<br><br>Suivant les consignes reçues, les murs sont encollés de manière égale et complète, manuellement ou à l'encolleuse.<br><br>Lors de l'exécution du travail, l'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• assure l'aplomb avec le fil à plomb ou le niveau d'eau ;</li> </ul> |

|  |  |    |   |
|--|--|----|---|
|  |  |    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• évite les bulles d'air et les rides ;</li> <li>• veille au raccord précis des motifs ;</li> <li>• assure des découpes nettes et précises ;</li> <li>• évite d'endommager et de faire des taches de colle sur le matériau de revêtement ou l'éventuel revêtement de sol ou mobilier en présence ;</li> <li>• maintient le rythme de travail en tenant compte d'un certain temps de détrempe.</li> </ul> |
|  | <p>5.2.2 Réaliser la décoration ou les finitions supplémentaires.</p> <p>Appliquer à l'aide de colle ou de petits clous les cordons de finition, les moulures de recouvrement ou de décoration et les ornements.</p> | CM | <p>La technique est respectée.<br/>La finition est soignée.</p>   |

**Fonction 6 : Exécuter des travaux de décoration et de restauration.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ                        | COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES  | CLAS.      | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES  |
|--|--|------------|--|
| 6.1 Appliquer les couches préparatoires sur support. | 6.1.1 <i>Etablir la méthode de travail en fonction de l'état des surfaces à traiter et de la finition attendue.</i>  | CEF<br>CEP |  |
|  | 6.1.2 Appliquer les techniques de préparation des subjectiles neufs et anciens, dégradés ou non, telles que :<br>lessiver, décaper, égrener, dépoussiérer, rincer, poncer, dépolir, dérocher, dégraisser, détapisser, racler, gratter. | CM         | Les différentes techniques de préparation des subjectiles sont correctement mises en œuvres dans le respect des consignes reçues.<br>Les outils appropriés sont choisis judicieusement et les gestes professionnels sont maîtrisés.  |
|  | 6.1.3 Assurer, sur surfaces planes, les petites réparations de plafonnage et de cimentage.   | CM         | L'apprenant(e)<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• choisit l'outil approprié ;</li> <li>• met en œuvre suivant les techniques professionnelles les produits adaptés pour des petites réparations.</li> </ul>   |
|  | 6.1.4 Appliquer les techniques de la pose d'un voile de verre.   | CM         | L'apprenant(e) :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• réalise un découpage précis, un collage uniforme et complet, une mise d'aplomb au moyen des instruments adéquats (niveau, fil à plomb) ;</li> <li>• applique le voile en éliminant l'air, en assurant un jointoiement correct des lés.</li> </ul> |

|     |       |   |            |  |
|-----|-------|---|------------|--|
|     | 6.1.5 | Appliquer les techniques d'enduisage :<br>enduisage en recherche, garnissage, ratissage,<br>enduisage simple, repassé ;<br>au couteau et à la brosse.   | CM         | L'apprenant(e) :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• sélectionne l'outil adapté ;</li> <li>• applique l'enduit de manière uniforme.</li> </ul> |
|     | 6.1.6 | <i>Maîtriser les techniques de pose de moulures<br/>(bois, polystyrène, moulure en plâtre...)</i>   | CEF<br>CEP |  |
| 6.2 | 6.2.1 | <i>Mettre en œuvre des techniques de traçage de<br/>filet et de lettrage décoratif.</i>   | CEF<br>CEP |  |
|     | 6.2.2 | <i>Mettre en œuvre des techniques des patines et<br/>vieillessement.</i>  | CEF<br>CEP |  |
|     | 6.2.3 | <i>Réaliser les poncifs et les pochoirs.</i>  | CEF<br>CEP |  |
|     | 6.2.4 | <i>Appliquer des vernis ou émaux haute brillance.</i>   | CEF<br>CEP |  |
|     | 6.2.5 | <i>Appliquer les techniques d'imitation des faux<br/>bois, marbre, bronze, pointe de diamant, vieil<br/>or, vieil argent, fer forgé, écaille, ivoire, pierre,<br/>nacre, faïençage, craquelure...</i> | CEF<br>CEP |  |
|     | 6.2.6 | <i>Mettre en œuvre des techniques de coloration<br/>et de décoration des bois (techniques<br/>anciennes et actuelles).</i>  | CEF<br>CEP |  |
|     | 6.2.7 | <i>Appliquer les métaux en feuilles (or, argent,<br/>bronze...)</i>   | CEF<br>CEP |  |

|   |   |            |  |
|---|---|------------|--|
| 6.3 Appliquer les matières pour la rénovation du patrimoine ancien. | 6.3.1 Identifier les matières d'époque.   | CEF<br>CEP |  |
|   | 6.3.2 Réaliser le gabarit (calibre) des moulures à restaurer.   | CEF<br>CEP |  |
|   | 6.3.3 Maîtriser la préparation des matières primaires (lait de chaux classique ou colles végétales et animales, cires...)   | CEF<br>CEP |  |
|   | 6.3.4 Appliquer les matières telles que : lait de chaux, détrempe, imitation de marbre, peinture à la caséine, enduits stucs décoratifs comme "marmorino, montovano, stucco vénitain, sgraffito". | CEF<br>CEP |  |
| 6.4 Habiller des fenêtres avec tentures et voilages.                | 6.4.1 Assortir les voilages et les tentures lors de l'établissement du projet définitif en fonction des tons, de la décoration et des styles retenus.   | CEF<br>CEP |  |
|   | 6.4.2 Maîtriser les techniques de pose pour rails, cache-rails, stores...   | CEF<br>CEP |  |

**Fonction 7 : Poser des vitrages et des miroirs décoratifs.**

**Remarque :** si une situation concrète se présente, l'apprenant(e) sera exercé à remplacer un vitrage simple placé au mastic de vitrier et/ou sur latte avec mastic élastomère. Le peintre n'interférera pas avec le métier de vitrier.

| ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ    | COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES   | CLAS.      | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|----------------------------------|---|------------|---|
| 7.1 Préparer le travail de pose. | 7.1.1 Choisir et utiliser les outils de démontage (couteau de démastiquage, pinces...)  | CEF<br>CEP |   |
|                                  | 7.1.2 Appliquer les tolérances et le jeu nécessaires en fonction de la grandeur des carreaux et des battées.<br>Utiliser les instruments de mesurage. | CEF<br>CEP |   |
| 7.2 Commander les matériaux.     | 7.2.1 Identifier le type de verre à remplacer.  | CEF<br>CEP |   |
|                                  | 7.2.2 Faire découper aux dimensions relevées.   | CEF<br>CEP |   |
|                                  | 7.2.3 Choisir le type de mastic approprié.  | CEF<br>CEP |   |
|                                  | 7.2.4 Choisir le type de fixation en fonction du travail à réaliser (vis, clous, colle...)  | CEF<br>CEP |   |

|                       |  |            |  |
|-----------------------|--|------------|--|
| 7.3 Poser le vitrage. | 7.3.1 Manipuler le verre avec les précautions d'usage (transport, stockage, emballage...)                                  | CEF<br>CEP |  |
|                       | 7.3.2 Caler et le fixer soit au mastic, soit avec latte appliquée avec un élastomère, suivant les règles de l'art.         | CEF<br>CEP |  |
|                       | 7.3.3 Nettoyer le poste de travail, stocker les débris de verre dans les endroits prévus par la réglementation en vigueur. | CEF<br>CEP |  |

**Fonction 8 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ  | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES.   | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES  |
|---|--|-------------|--|
| 8.1 Analyser son travail.   | 8.1.1 S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre.                    | CM          | L'apprenant(e) auto-évalue son travail, en fonction des travaux à exécuter et des critères préalablement définis.  |
|   | 8.1.2 <i>Planifier son travail.</i>  | CEF<br>CEP  |  |
|   | 8.1.3 Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.  | CM          |  |
| 8.2 Assurer la qualité du travail.  | 8.2.1 Assurer le bon suivi des travaux entamés.  | CM          | L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• compare l'évolution de son travail par rapport à l'analyse effectuée préalablement ;</li> <li>• adapte son travail en conséquence.</li> </ul>                          |
|   | 8.2.2 Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel, selon les prescriptions et les circonstances. | CM          | L'apprenant(e) assure la protection de son travail selon les consignes reçues.   |
|   | 8.2.3 <i>Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.</i>  | CEF<br>CEP  |  |
| 8.3 Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel. | 8.3.1 S'intégrer dans une équipe de travail.   | CM          | L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• accepte les contraintes inhérentes à la répartition des tâches ;</li> <li>• écoute les autres ;</li> <li>• respecte les collègues et le travail des autres.</li> </ul> |
|   | 8.3.2 <i>Etre ponctuel, assidu et persévérant.</i>   | CEF<br>CEP  |  |



|     |       |  |            |   |
|-----|-------|--|------------|---|
|     | 8.3.3 | <i>Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.</i> | CEF<br>CEP |   |
|     | 8.3.4 | Communiquer.   | CM         | L'apprenant(e) utilise les moyens de communication usuels simples mis à sa disposition, transmet et reçoit oralement un message simple. |
|     | 8.3.5 | <i>Travailler de manière autonome.</i>   | CEF<br>CEP |   |
|     | 8.3.6 | <i>Développer des attitudes déontologiques.</i>  | CEF<br>CEP |   |
| 8.4 |       | Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.                         |            |   |
|     | 8.4.1 | <i>Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.</i>   | CEP        |   |
|     | 8.4.2 | <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.</i>                    | CEP        |   |